Les Lolmie de Lapenche, officiers des régiments de Bourbonnais, de Monteils et de Rangrave

Sommaire

..... 1

La noblesse militaire :..... **Erreur ! Signet non défini.**

Henri de Lolmie (1663 – 1747 ?), seigneur du Colombier, lieutenant colonel du régiment de Bourbonnais à partir de 1713, brigadier des armées du Roi en 1734 2

Jean de Lomie (1689 - 1777), seigneur de Lapenche et de Saint-Martin et le régiment de Monteils, ensuite devenu Stanislas Roy, puis Royal Pologne..... 4

Henri de Lolmie (1714 – 1784) et le Régiment de hussards de Rangrave..... 5

Remerciements :..... **Erreur ! Signet non défini.**

Les Lolmie et leur histoire sont illustration des lignées nobles de l'Ancien Régime au sein desquelles, génération après génération, un ou plusieurs de leurs membres choisissaient la carrière militaire et le service du Roi. Cette voie n'était pas forcément une voie d'enrichissement mais, au moins, une voie d'honorabilité et de conformité à ce qu'était la vocation de l'ordre de la noblesse. Les Lolmie (implantés en Quercy) qui se sont éteints à la toute fin de l'Ancien Régime, ont servi les comtes de Toulouse au XII^e^ siècle et surtout Louis XIV et Louis XV. Ils ont probablement combattu dans les forces protestantes au cours des guerres de Religion mais nous n'en savons rien de plus précis. Nous avons réuni quelques éléments sur les carrières militaires de trois d'entre eux : Henri de Lolmie (1663 – 1747 ?), Jean de Lomie (1689 - 1777) et Henri de Lolmie (1714 – 1784). Leurs carrières pour les deux derniers sont liées à celle de leur proche allié, militaire couronné d'honneurs au début du XVIII^e^ siècle, Jean-Pierre Lacombe de Monteils, qui fut propriétaire d'un régiment de hussards portant son nom, que le roi Louis XV lui racheta pour l'offrir à Stanislas de Pologne, son beau-père.

La présence de de Lolmie (ou de l'Olmie – qui signifie l'orme en occitan) est attestée depuis des centaines d'années dans la région de Caussade (actuellement dans le département du Tarn-et-Garonne) ; c'est l'une des plus anciennes familles nobles du Quercy : on en trouve des traces dès le XII^e^ avec Guillaume de Lolmie[1] ; leur berceau serait donc dans l'actuel Lot (Saint-Laurent-Lolmie[2]). L'on sait que des Orgueil étaient seigneurs de Lolmie au XVI^e^ siècle, ce que semble confirmer Lacoste dans son Histoire du Quercy.

Le projet du nobiliaire de Haute-Guienne de 1784[3] de l'abbé Lavaissière cite le nom de « L'Olmie » parmi ceux des « quelques familles qui, dans l'intervalle de 1130 à 1330, ont presque toutes donné des chevaliers qui prenoient la qualité de *Monseigneurs* ». L'on peut ajouter que la plupart de leurs familles alliées figurent dans la même liste ou bien dans celle qui suit et sur lesquelles Lavaissière peut « donner des notes de 1330 à 1560 ». Les Lolmie furent une famille puissante du Quercy et des combattants ; ils défendirent le comte de Toulouse durant la croisade des Albigeois : « un Lolmie livra par trahison, Baudoin de Toulouse,

[1] TARDIEU, Ambroise, *La généalogie des Tardieu*, Herment (Puy de Dôme), 1893, p. 237.
[2] Il y subsiste un château. Voir la notice de l'Inventaire de Midi-Pyrénées IA46101177.
[3] LAVAISSIÈRE, Abbé, *Projet du nobiliaire de la Haute Guienne* , par M. Lavaissière, impr. de Vedeilhié (Villefranche de Haute-Guienne), 1784, p. 58.

traître lui-même à la cause de l'indépendance méridionale[4] ». L'abbé Lavaissière compte les Lomie parmi la cinquantaine de familles relevant de la sénéchaussée de Lauzerte (dont plusieurs de leurs alliés) dont les chefs étaient chevaliers en 1271[5]. D'autres éléments confirment qu'ils étaient bien nobles au XIVe siècle.

Ils ont été protestants et considérés chefs du parti huguenot à Caussade durant les guerres de Religion. En 1588, Jean de Lolmie, seigneur de Lapenche qui teste déclare « vouloir mon corps être ensevely au tombeau de mes ancêtres sy possible et entre ceux de la religion réformée dont j'ai fait et fais profession[6]. » Leur retour au catholicisme daterait de 1658 (les membres les plus éminents de la famille abjurèrent devant l'évêque de Cahors[7]).

Les possessions des Lolmie ont été nombreuses en Quercy : « la Penche, Bro, Flaujac, Rams, Pescaïre, Orgueil, Marcillac, le Colombier, Saint-Martin de Salvagnac[8]. (Lacoste : Hist. du Quercy : T. III. p. 417[9]). »

Les Lolmie sont présents à Lapenche depuis apparemment le XVe siècle. Les Lacombe, leurs voisins immédiats à l'est de Lapenche, ne possèdent la seigneurie de Monteils que depuis 1668. Le domaine de Monteils est d'une importance comparable à celui de Lapenche.

À la toute fin du XVIIe siècle, Jean-Pierre Lacombe de Monteils fait une carrière brillante dans la cavalerie de Louis XIV puis de Louis XV : il est propriétaire d'un régiment de cavalerie. Les Lacombe sont alors une puissance de la zone et au-delà, étant semble-t-il proches du trône. Les Lolmie de Lapenche font le choix de construire une relation de long-terme avec leurs voisins : on trouve deux mariages sur deux générations.

Les Lolmie étaient proches des Lacombe de Monteils sur les champs de bataille depuis le début du XVIIIe où un Jean de Lolmie (frère du seigneur de Lapenche, Charles qui a épousé Jeanne de Lacombe) servait dans le régiment de Monteils (depuis 1710[10]) et continua quand il devint Royal-Pologne. Mais au début du XVIIIe siècle, les Lolmie étaient pratiquement sur un pied d'égalité avec les Lacombe en termes de gloire militaire. L'un d'entre eux s'est brillamment illustré dans l'infanterie au service de Louis XIV. Mais, contrairement à Jean-Pierre de Lacombe, il était un cadet et n'a pu faire fructifier ses exploits militaires comme l'a habilement fait le premier.

Henri de Lolmie (1663 – 1747 ?), seigneur du Colombier, lieutenant colonel du régiment de Bourbonnais à partir de 1713, brigadier des armées du Roi en 1734

Sa carrière fait revivre les guerres incessantes de la fin du XVIIe siècle et donne un aperçu de ce que put être la vie de ces nobles du Quercy, comme les Lacombe. Ce Lolmie a servi toute sa carrière (1683-1734), plus de 50 ans, dans le Régiment de Bourbonnais (régiment d'infanterie). Sa carrière se déroule parallèlement à celle de Jean-Pierre Lacombe de Monteils, son parent, brillant militaire dans la cavalerie (les dragons).

[4] DUMAS DE RAULY, Charles, *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, 1888, p. 42.

[5] LAVAISSIÈRE, Abbé, *Projet du nobiliaire de la Haute Guienne* , par M. Lavaissière, impr. de Vedeilhié (Villefranche de Haute-Guienne), 1784, p. 58.

[6] AD 31, 1 H 207.

[7] Idem, p. 166.

[8] Rams -Frayssinet maintenant- est sur l'actuelle commune de Sainte-Alauzie, non loin de Lolmie, actuelle commune de Saint Laurent-Lolmie et Saint Martin de Salvagnac est en fait Saint-Martin de Caussanilles, acquises par mariage.

[9] ESQUIEU, Louis, Bulletin de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot. 1873, p. 239 gallica.

[10] Idem, p 221

Le régiment de Bourbonnais est l'un des plus anciens régiments permanents de l'armée française d'Ancien Régime[11]. Régiment de grenadiers (infanterie), il fut créé sous un autre nom à la fin du XVIe siècle, fait partie des régiments licenciés en 1598 à la paix de Vervins par Henri IV. Les guerres reprenant, il est définitivement rétabli le 16 février 1610. Il devient permanent en 1616. Il a participé (sous le nom de Chappe) aux sièges de Montauban (1621), Saint-Antonin où il se distingue en 1622 : Ce fut lui qui ouvrit la tranchée devant Saint-Antonin. Le général Susane[12] cite un témoignage : « Il y fut fort incommodé par les mousquetades que l'ennemi tiroit de quelques barricades et colombiers qu'il occupoit à mi-côte de la montagne. Le capitaine de Nantas avec 160 hommes, nettoya, en moins d'une demi-heure, tous ces postes et força les tirailleurs à rentrer dans la ville. A l'assaut général du 20 juin, le régiment pénétra dans la corne par derrière, […]. » De ce que l'on sait de l'histoire des Lolmie, aucun d'entre eux ne devait servir dans ses rangs à cette époque (leurs convictions religieuses l'auraient empêché).

Henri de Lolmie est monté en grade peu à peu dans le régiment de Bourbonnais : 1684, il est sous-lieutenant ; à la tête d'une compagnie en 1692 ; capitaine en 1705 ; commandant d'un bataillon en 1711 ; officier commandant de son régiment en 1724 ; dix ans plus tard, sa carrière est couronnée d'honneur : il est Brigadier et surtout obtient le commandement de la citadelle de Strasbourg, puis celui du fort de Kell où il demeure jusqu'à la fin de la propriété française de la forteresse, en 1736.

Bourbonnais, en plus de sa participation aux guerres, fut l'un des régiments employés par Louis XIV à la construction de Versailles (apparemment de 1685 à 1688). C'est semble-t-il la période que choisit Lolmie pour rejoindre les cadets.

Lolmie est « cadet en 1683[13]. Sous Lieutenant […] en 1684. Il servit au siège de Luxembourg. Réformé le 20 septembre suivant, il rentra dans les cadets, et y servit jusqu'en 1687. Qu'il fut remplacé à une Sous-Lieutenance dans le même Régiment. Il servit aux sièges de Philipsbourg, de Manheim et de Frankendal en 1688, à l'armée d'Allemagne [de 1689 à 1691]. Servit aux sièges de Namur et & à la bataille de Steinkerque en 1692. Obtint une compagnie le 16 août, et la commanda à la bataille de Néerwinden et au siège de Charleroy en 1693, à la marche de Vignamont au pont d'Espierre en 1694. Aux combats de Tongres et bombardement de Bruxelles en 1695. En Flandre en 1696 et 1697. Au camp de Compiègne en 1698, à l'armée d'Allemagne en 1701. A l'attaque du pont d'Huningen et à la bataille de Frédélingen en 1702. Au siège de Kell, […] à la prise d'Augsbourg en 1703. […] Capitaine d'une compagnie de grenadiers le 28 [juillet 1705]. […] à toutes les expéditions du maréchal de Villars dans la Franconie et la Souabe en 1707. […] Commandant le second bataillon le 20 juin 1711 ; [… suivent de nombreux sièges]. Il devient Lieutenant-colonel de son régiment le 22 juin 1724. […] Il participe au siège de Kell en 1733, à celui de Philipsbourg l'année suivante]. Brigadier par brevet du 1er août [1734]. […] Obtint le 8 décembre [1734] la Lieutenance du Roi de la citadelle de Strasbourg. » L'année suivante, il a le commandement du fort de Kell (le 22 mai 1735)[14], où il achève sa carrière un an plus tard[15].

[11] Éléments issus de : SUSANE, Général, *Histoire de l'infanterie française*, Librairie militaire J. Dumaine – Paris 1876, T. 3, Pages 39-69. (Transcrit par l'association Ancestramil).

[12] SUSANE, général, *Histoire de l'infanterie française*, Librairie militaire J. Dumaine Paris, 1876, T. 3 - Pages 39-69.

[13] PINARD, *Chronologie historique-militaire, contenant l'histoire de la création de toutes les charges, dignités et grades militaires supérieurs, de toutes les personnes qui les ont possédés... des troupes de la maison du Roi. Chronologie des brigadiers d'infanterie jusqu'au 24 mars 1772*, C. Hérissant (Paris), T. VIII, p. 362.

[14] Kell est situé sur la rive droite du Rhin, en face de Strasbourg. Son fort a été construit par Vauban en 1692 pour la défense de cette dernière ville. En 1697, le traité de Ryswick le cède à l'Empereur. Il est repris par les Français en 1733 et sera définitivement rendu en 1736.

[15] Quand le fort cesse d'être français.

Ces éléments sont confirmés par les contrôles de troupes de ce régiment entre 1716 et 1722 : en 1716, « Lolmye » est à la tête d'une compagnie de 42 hommes dans le 2ème bataillon[16], en 1718, toujours dans le même bataillon, à la tête de 92 hommes ; en 1722, il est passé à la tête de la « colonnelle »[17] (commandant le régiment) ; la même année un Lolmie commande une compagnie de 72 hommes dans le second bataillon[18].

Il est promu le 1er août 1734, le même jour que Jean-Pierre de Lacombe, son parent par alliance, qui a brillamment servi sur les mêmes champs d'opération ; il est créé Brigadier des armées du Roi (Jean-Pierre Lacombe est fait maréchal des camps). C'est le couronnement d'une carrière plus qu'honorable.
La *Chronologie* est précise : il est « mort le 29 août 1747. Âgé de 86 ans[19]. » Il a servi activement jusqu'à l'âge de 75 ans.

La différence entre les Lacombe et les Lolmie est que les premiers ont toujours su tirer profit de leurs services aux souverains et accroître leur richesse. Les seconds n'ont pas apparemment pas fait des choix similaires dans leurs alliances. En tout cas, l'on n'assiste pas à la boulimie d'acquisition de terres et de seigneuries qu'on observe chez les premiers.

Jean de Lomie (1689 - 1777), seigneur de Lapenche et de Saint-Martin et le régiment de Monteils, ensuite devenu Stanislas Roy, puis Royal Pologne.

L'on ne sait placer précisément Jean de Lolmie dans la généalogie familiale. En 1724, Jean-Pierre Lacombe de Monteils écrit qu'il est « son neveu[20] ». Ce qui en ferait un oncle d'Henri de Lolmie (1714-1784) En tout cas, il a manifestement construit sa carrière dans le sillage de son illustre parent.

En 1716, il est à la tête d'une compagnie dans le régiment du marquis de Monteils ; en 1723, même chose ; en 1729, il est major du régiment de Monteils[21]. A partir de l'année suivante, il n'apparaît plus.

Sa situation personnelle à l'instar de celle de Nicolas Honoré de Guintrand (beau fils d'une Lolmie) quelques décennies plus tard, ne cessera d'être délicate : en 1724 (cela fait 41 ans qu'il sert), il sollicite une pension : « il a perdu ses trois frères au service, il ne lui restera d'autre bien que 7 000 livres en quoi consiste sa légitime [ce qui confirme qu'il était un cadet], qui lui a été remboursée en papier » [autant dire qu'avec la faillite de la banque de Law en 1720, son capital ne valait plus rien] et qu'il a reçu ses blessures. » Le roi lui accorde 400 livres (de gratification sur l'extraordinaire)[22]. Il aura quand même fallu plusieurs interventions de Jean-Pierre Lacombe de Monteils. En 1731, il connaît un nouveau problème, dont nous ignorons tout, mais qui est dû « à [une] affaire qui lui est arrivée ». Jean Pierre de Monteils sollicitait pour lui un poste de major dans son régiment. (Même en ayant cédé son régiment, il continuait d'user de son influence pour sa famille). Le roi a décidé de surseoir à la décision. Jean de Lolmie est placé en observation pour 6 mois « afin qu'on puisse revoir de quelle manière cet officier se comportera ». Jean de Lolmie a du donner satisfaction puisqu'il obtiendra le grade.

[16] SHD, 1 Yc 178 et 177.
[17] SHD, 1 Yc 181.
[18] SHD, 1 Yc 180.
[19] Confirmé par les registres : AD 82, 6 e 037-1, p. 34.
[20] SHD, 1 Ye 16467.
[21] SHD, 3 Yc 187, 188, 223.
[22] SHD, 1 GR 5 Yd 427. Tous nos remerciements à Bertrand Favre de l'association Ancestramil qui a reproduit son dossier pour nous.

En 1736, il est « major de cavalerie[23] ».

Jean de Lolmie décède le 8 septembre 1777 âgé de 88 ans, à Lapenche[24] (il serait donc né en 1689). Il a terminé sa carrière en tant que lieutenant-colonel du régiment Royal Pologne (le régiment de Monteils où il l'avait démarrée), commissaire de la noblesse du Quercy (son neveu ? Henri lui succèdera au sein de l'Asssemblée provinciale de Haute Guienne). Il est chevalier de Saint-Louis.

Henri de Lolmie (1714 – 1784) et le Régiment de hussards de Rangrave

Henri de Lolmie de Lapenche est né le 20 août 1714[25]. Sa fratrie est nombreuse (au moins 10 frères et sœurs) et c'est lui qui va devenir le dernier porteur du titre. Lui aussi choisit la carrière militaire.

L'on sait peut de chose sur sa carrière militaire qui a dû être écourtée en raison de blessures : il la termine en 1748[26], capitaine réformé au régiment de Rangrave (il est âgé de 34 ans). En 1749, il intègre Royal Pologne, qui n'oublie ni les Lolmie, ni les Lacombe de Monteils. La même année (1er juillet), le roi lui accorde une pension de 400 livres (354 après retenue). Il cesse apparemment définitivement sa carrière militaire.

Le régiment de Rangrave eut une existence assez brève : il est créé en 1743[27] et sera réformé en 1762. Il faisait partie de la cavalerie étrangère. Ses services sont assez mal connus durant la guerre de Sept-Ans. Il est possible qu'Henri de Lolmie de Lapenche ait combattu à la bataille de Liège en 1746. En tout cas, la bataille de 1748, où Henri de Lolmie aurait pu être blessé est le siège de Maastricht, qui se termina par la victoire de la France.

Henri de Lolmie se transforme donc en gentilhomme campagnard, concentré sur la gestion de ses terres. Il épouse, probablement immédiatement après la fin de son engagement, en 1747ou 1749 (?)[28], Catherine, baronne de Coyssels (?- ?), de la famille de ses voisins immédiats à Boscredon. Le mariage restera sans enfants.

Lorsque l'Assemblée de Haute Guyenne se réunit pour la première fois en 1779, les administrateurs présents doivent désigner les membres requis pour compléter les effectifs selon l'édit du roi : le comte de Lapenche est choisi pour siéger parmi les 16 membres de l'ordre de la noblesse. Il le fera jusqu'à son décès.

Le 19 janvier 1784[29], meurt à Lapenche le comte Henri de Lolmie, « lieutenant colonel de dragons, chevalier de l'ordre de Saint Louis, commissaire de la noblesse et membre de l'administration de Haute Guienne ». (Il a plus de 70 ans). C'est un riche seigneur de la généralité de Montauban. C'est un de ses petits neveux (qui ne porte pas son nom) qui hérite et les Lolmie disparaissent complètement.

C. Langlet

[23] AD 82, AC 092-gg3, BMS 1729-1737, p. 24.
[24] AD 82, 6 e 092-2, p. 15.
[25] SHD, GR 1 YF 5894.
[26] SHD, GR 1 YF 5894.
[27] PAJOL, Charles Pierre Victor, comte, 1812-1891, *Les guerres sous Louis XV*, Firmin Didot 1881, p. 393.
[28] Les registres d'état civil de la paroisse de Saint-Jean du Fustin sur la période ne contiennent rien.
[29] AD 82, BMS Lapenche (AC) 1777-1785, p. 41.